

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.173

L'An deux Mille Neuf, le 4 décembre à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 27 novembre 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 27 novembre 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BOURDEAU représentée par M. MERLE
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
Mme GRAMMATICO représentée par M. POTENNEC
Mme PELLET représentée par Mme CHABANEAU
M. RICH représenté par Mme CROUÉ

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. GUIARD – Mme MONNEREAU

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	26
Nombre de votants :	31

M. CAU a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : **MARCHE DE FOURNITURE DES TENUES VESTIMENTAIRES ET DES ACCESSOIRES PROFESSIONNELS DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE**

RAPPORTEUR : M. BESSON

VOTE : UNANIMITE

Un dossier de consultation des entreprises a été établi en vue de la fourniture des tenues vestimentaires et des accessoires professionnels destinés aux agents de la Police Municipale

Il s'agit d'un marché à bons de commande, avec un montant minimum de 25.000 euros et un montant maximum de 34.000 euros, passé en procédure adaptée. La durée est d'une année renouvelable une fois. La publicité a été effectuée au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics et sur le site internet de la Ville. Six dossiers ont été retirés, trois offres ont été déposées.

Après analyse des offres et application des critères de jugement des offres (Prix 40 %, Délai de Livraison, de réalisation 20 %, Qualité résistance, Usure Fonctionnelle et Esthétique 40 %), il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 - Pulls, Polos, Chemises : Société GK Professional
- Lot n° 2 - Chaussures, bottines, bottes motocycliste : Société GK Professional
- Lot n° 3 - Pantalons, blousons : Société GK Professional
- Lot n° 4 - Accessoires vestimentaires et professionnels : Société GK Professional

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée selon la procédure adaptée, sous forme de marché à bons de commande, en vue de la fourniture de tenues vestimentaires et des accessoires professionnels des agents de la Police Municipale,

- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire à conclure et signer les pièces nécessaires au marché à intervenir avec la Société GK Professional pour les lots suivants :

- Lot n° 1 - Pulls, Polos, Chemises
- Lot n° 2 - Chaussures, bottines, bottes motocycliste
- Lot n° 3 - Pantalons, blousons
- Lot n° 4 - Accessoires vestimentaires et professionnels

- d'imputer des dépenses correspondantes au budget principal de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 décembre 2009

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD